Bilan moral et rapport d'activités GEMPPI

du 1er Janvier au 31 décembre 2019

SECTES DANGER - www.gemppi.org

GEMPPI BP 30095 - 13192 Marseille cedex 20
Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu
Email : gemppi@wanadoo.fr

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 18h30, sauf jours fériés :
04 91 08 72 22 et 06 98 02 57 03

***

Accueil du public à la Cité des associations de Marseille 93, La Canebière
Tous les premiers mardis de 17h30 à 19h. Sans rendez-vous

Accueil sur rendez-vous du lundi au samedi
26A, rue Espérandieu 13001 Marseille

***

Site Internet : http://www.gemppi.org

Réseau social : https://www.facebook.com/gemppi/

Premier avis juridique : gemppi.juridique@laposte.net

Permanences du GEMPPI dans les autres régions

-**Ardèche :** 06 61 23 31 96

-**Auvergne :** 06 07 45 71 71 (4 départements)

-**Drôme :** 07 52 06 97 81

-**Finistère-Morbihan :** 06 23 18 49 53

-**Limousin :** 06 41 46 90 84 (3 départements)

-**Moselle :** 06 33 12 99 61

-**Nord :** 06 63 21 97 56

-**Seine Maritime :** 06 62 01 65 80

-**Val de Marne** (SOFI-ADFI94) :

-**Coordination fondamentalismes protestants :** 07 68 31 35 36

Sommaire

Pages 2 à 3, rapport moral
Pages 3 à 12, rapport d'activités
Pages 13 à 15, statistiques sur les demandes reçues par tél, internet, courrier et entretiens

Bilan moral

Notre site internet a été complétement rénové et modernisé pour s'adapter aux dernières exigences d'efficacité. Au dernier comptage annuel, 120 000 visites de notre site internet, soit 400 par jour en moyenne : www.gemppi.org

Nous avons mis en place une formation de 20 heures en ligne « MOOC gestion des risques sectaires », à destination des professionnels du droit, de la santé, des psychothérapeutes, des experts auprès des tribunaux et des particuliers.

Nous avons reçu 1113 demandes d'aides et d'informations en 2019 au GEMPPI par téléphone, emails, réseaux sociaux, courrier, et à nos permanences d'accueil du public. Ceci a généré environ 3400 actions à destination du public (hors conférences et actions médiatiques, conférences, formations, stand d'information…).

L'objectif d'augmenter la visibilité de notre association pour travailler en prévention des problèmes sectaires a largement été atteint, car nous avons fait l'objet de nombreuses publications dans les journaux et sur des chaines de télévision nationales.
Nos statistiques et observations annuelles indiquent que les gens ont de plus en plus tendance à nous interroger avant de s'engager dans des organismes ou des mouvements pour lesquels ils ont des doutes. Ces derniers représentent maintenant plus de la moitié des demandes que nous recevons.
La prévention est plus facile et plus efficace, mais elle est couteuse en temps et en moyens financiers, car les informations que nous donnons peuvent toujours faire l'objet de procès et nécessitent un gros travail de recherches préalables. La divulgation d'informations sur les groupes sectaires ou déviants nécessite de solides connaissances, du discernement entre l'anodin original et le véritablement dangereux ou nuisible : donc de l'expérience et de bons dossiers sont nécessaires.

Comme chaque année, une action forte a été menée aussi dans les milieux de la santé pour prévenir l'opportunisme et la banalisation des dérives sectaires dans ce domaine. En particulier, la charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » que nous avons institué en 2008 continue à servir efficacement d'outil de régulation de certaines professions à fort risque d'entrisme sectaire (méthode de soins et de mieux-être non-conventionnelles, formations…) et évite les amalgames.
La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » se distingue de toutes les autres chartes ou codes de déontologie en ce que c'est une association extérieure à ces pratiques (le GEMPPI) qui assure la régulation et tient le registre et qui de ce fait, ne peut être accusée de complaisance. **Elle permet d'offrir plus de garanties aux usagers et** donne l'opportunité aux praticiens et acteurs du corps et de l'esprit qui refusent les mauvais comportements, d'être amalgamés à ceux de leurs confrères qui sont dans la dérive sectaire, voire thérapeutique. Certaines institutions publiques locales utilisent cette charte comme "filtre" pour leurs structures. Elle est consultable sur notre site internet.

Nous recevons de plus en plus des signalements pour que nous exercions notre vigilance ou une action sur tel ou tel groupe générant des inquiétudes dans leur entourage, ce qui permet d'anticiper certains problèmes (médiation, etc.).

Nos statistiques 2019 soulignent un maintien des demandes liées aux sectes religieuses et un maintien à un haut niveau de demandes concernant les sectes ou praticiens new age ayant comme produit d'appel les méthodes de soins ou de mieux être non conventionnelles, débouchant fréquemment sur des offres de type spirituel et souvent déviantes et du charlatanisme comportant beaucoup de risques pour la santé des usagers. Heureusement, comme nous l'avons évoqué plus haut, ces demandes se font de plus en plus en amont d'éventuels engagements.
Ceci correspond certainement au « marché » actuel, où le spirituel classique s'efface devant les croyances superstitieuses censées répondre aux problèmes immédiats de l'homme moderne occidental (santé, bonheur, réussite et non plus tellement l'aspiration à un au-delà paradisiaque).
Des études ayant fait ressortir que plus de 50% des Français ont eu recours à des médecines parallèles justifie une forme de spécialisation que notre association a prise sur ce créneau.

A savoir que toute publication, toute intervention médiatique, demande une énorme préparation dans l'objectif d'effectuer un travail de prévention efficace à large échelle et aussi en limitant les risques juridiques que cela implique.

L'absence de réaction, ou de prise de risque, ne permet aucune action préventive en matière de dérives sectaires et thérapeutiques. Les groupes sectaires sont très procéduriers et disposent de moyens financiers leur permettant tous les abus procéduraux. Tous nos adversaires ont été déboutés jusqu'à ce jour, mais malgré cela, les procès nous ont coûté de l'argent et c'est grâce à l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et de la ville de Marseille que nous pouvons continuer à rendre nos services d'aide, de prévention et de conseil aux particuliers et aux institutions qui nous sollicitent. Sans ces moyens, nous serions condamnés au silence.

Partenariats avec :

-**L'AFIS**, Association Française pour l'Information Scientifique (www.afis.org) et le GEMPPI, ayant des objectifs convergents de promotion de l'esprit critique et de diffusion de l'information scientifique, ont conclu un partenariat en décembre 2017 et continuent en 2019 à œuvrer de manière complémentaire pour éveiller l'esprit critique de nos concitoyens. Nous avons participé au 50 ans de l'AFIS à Marseille en animant une table ronde « Pseudosciences et dérives sectaires » le 30 novembre à l'hémicycle du Conseil régional PACA à Marseille, avec plus de 200 participants.

-**L'UDAF 13**– Union Départementale des Associations Familiales. Le GEMPPI en est membre depuis le 10 décembre 2018

Rapport d'activités

1) Visibilité, accessibilité et fonctionnement de notre association

Notre centre de documentation en plein centre de Marseille, comportant un bureau équipé, une salle de réunion, une bibliothèque et des outils de communication et d'archivage ainsi que les instruments de lecture nécessaires (ordinateur, etc.), ainsi que le travail d'une salariée à mi-temps, nous ont permis cette année de continuer notre travail d'archivage et de classement de notre énorme documentation permettant de rendre notre action d'information, d'aide et de prévention beaucoup plus précise et performante.
Ce centre de documentation nous permet de réunir les membres de notre association sans contraintes d'horaires, afin de faire des séances de formation, de mener des travaux de réflexion internes, de rendre accessibles aux particuliers, étudiants et chercheurs, reportages de chaines de télévision, qui en ont besoin les documents écrits et audio-visuels qui pourraient les aider ou les sensibiliser.

Notre site Internet a été complétement modernisé, tant par le contenu que sur la forme: www.gemppi.org .
Ce site est très visité et nous rend visible et accessible à tous ceux qui ont un accès Internet.

Notre permanence d'accueil du public, tous les premiers mardis du mois de 17h30 à 19h. à la Cité des associations (93, La Canebière Marseille), a permis à des personnes cherchant des informations ou confrontées à une secte de venir nous rencontrer sans rendez-vous et dans l'anonymat si tel est leur choix.

Notre colloque annuel à l'Espace Ethique Méditerranéen et les différentes conférences et séances de formation que nous avons organisé cette année ont permis de sensibiliser le public et les professionnels aux dérives sectaires notamment dans le domaine de la santé, thème de prédilection des groupes à risque. (Voir chapitre 4 ci-après)

Notre commission « Santé, éthique, idéologies » au sein de l'Espace Ethique Méditerranéen (4) Hôpital de La Timone - Marseille, est une ressource spécialisée au service des étudiants et des professionnels de santé dans le domaine des dérives liées à des médecines « non-conventionnelles », « holistiques » ou à des sectes guérisseuses ou en opposition avec la science et l'éthique.

Un engagement au niveau européen : Le président du GEMPPI est administrateur financier de la FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (2), ONG à statut participatif auprès du conseil de l'Europe et auprès de l'ONU (ECOSOC).
Le siège social de la FECRIS est situé à la même adresse que le centre de documentation du GEMPPI à Marseille

Le GEMPPI est l'une des associations françaises régulièrement recommandées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes, services du Premier ministre) dans ses diverses publications. Malheureusement, la Miviludes sera diminuée et fondue dans une autre institution du Ministère de l'intérieur en 2020. (Voir site de la Miviludes : http://www.derives-sectes.gouv.fr/conseils-et-principes-de-prudence/la-miviludes/les-ressources-en-r%C3%A9gions/vos-interlocuteurs-en-r%C3%A9gio)

Partenariats du GEMPPI :
-Membre de la FECRIS (2)
-Membre de la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque (FAIL) - Ligue de l'enseignement
-Membre de l'UDAF (Union départementale des associations familiales)
-La commission « Santé, éthique, idéologies » pilotée par le GEMPPI est membre de l'Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital de La Timone, Marseille (4)
-Le GEMPPI est partenaire du CCMM – Centre contre les manipulations mentales, Paris (5)
-Partenaire de l'AFIS- Association Française pour l'Information Scientifique

2) Publications et médias

L'édition des 4 bulletins trimestriels d'information et de prévention sur les dérives sectaires : *"Découvertes sur les sectes et religions"*
A chaque parution, notre trimestriel est diffusé en moyenne de 100 exemplaires sur format papier et à environ 200 exemplaires sur support Internet.

Notre site Internet : www.gemppi.org est très visité, environ 120 000 visites par an.

Les différents articles parus dans la presse et mentionnant le GEMPPI et certaines interventions dans les médias. Voir ci-après au chap. 4

Nous avons mis en place une formation certifiante de 20 heures en ligne « MOOC gestion des risques sectaires », à destination des professionnels du droit, de la santé, des psychothérapeutes, des experts auprès des tribunaux et des particuliers. Le but étant de multiplier les intervenants ayant des compétences dans notre domaine sur internet notamment. Il n'existe plus de formation en France dans le domaine des dérives sectaires et cette initiative est unique en Europe. Un partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille est en cours de réalisation.

3) Les tendances et évolutions

En plus des actions ponctuelles menées (voir ci-après chap. 4), **1113 demandes d'aide et d'informations nous ont été adressées en un an.** (90% de ces demandes provenaient des Bouches du Rhône, dont 70% de la ville de Marseille)

Il nous a fallu conseiller et répondre aux demandes d'informations de différents services de l'Etat, des communes, des chaînes de télévision, des radios nationales et locales, des journalistes et de nombreux particuliers.
Nous avons reçu ces demandes par téléphone, par Internet, (emails et réseaux sociaux) et plus rarement par courrier et y avons répondu par les mêmes moyens, ainsi qu'au travers d'entretiens. (Voir statistiques GEMPPI 2019, ci-après)
Les thèmes abordés ont été multiples. Ceci provient de « l'émiettement » du phénomène sectaire. Les questions posées ou les demandes d'aide ont porté sur les grandes sectes bien connues et sur des thèmes récurrents tels que les dérives sectaires dans les domaines de la santé, du bien-être et de la formation, orchestrées par un nombre grandissant de groupuscules associatifs, de centres de formation douteux et de thérapeutes « holistiques ». Par ailleurs, il nous a fallu répondre à des demandes concernant les radicalismes religieux.

Pour répondre à cette demande massive d'informations, de prévention et d'aide, nous nous appuyons quotidiennement sur notre documentation, qui s'enrichit régulièrement de pièces fournies par tous nos correspondants, qui jouent un rôle d'observateur dans leurs régions respectives, ainsi que sur le soutien de bénévoles qualifiés dans certains domaines utiles à nos buts (Médecine, psychologie, philosophie, droit, informatique). Les messages de remerciements ou d'encouragement que nous recevons de certaines personnes que nous avons aidées ou informées, détournées de groupes à risques et l'intérêt exprimé pour nos publications ou notre action d'organismes officiels ou

représentatifs nous incitent à persévérer avec confiance. Notre association a atteint un niveau d'audience national et les spécialistes reconnus de ces questions ne manquent pas de citer nos travaux et nos coordonnées.

Nous avons des correspondants dans les régions suivantes :

-Ardèche : 06 61 23 31 96

-Auvergne : 06 07 45 71 71 (4 départements)

-Drôme : 07 52 06 97 81

-Finistère-Morbihan : 06 23 18 49 53

-Limousin : 06 41 46 90 84 (3 départements)

-Moselle : 06 33 12 99 61

-Nord : 06 63 21 97 56

-Seine Maritime : 06 62 01 65 80

-Val de Marne : 06 87 57 02 09

-Coordination fondamentalismes protestants et dérives sectaires : 07 68 31 35 36

Nous avons aussi des correspondants actifs dans les régions suivantes :
Bourgogne, Jura, Doubs, Paris, Haut Rhin, Vaucluse.

Le Correspondant du GEMPPI est avant tout un adhérent de l'association jouant un rôle d'observateur et de collecteur d'informations sur le phénomène sectaire là où il habite (ville, département, région, selon son gré...). Il est nommé par le président pour un an et peut être reconduit dans cette fonction chaque année. Il peut aussi jouer un rôle référent (pas seulement local) pour un groupe sectaire ou une thématique qu'il connait bien. Il peut aussi, créer une banque d'informations sur les groupes sectaires ou douteux de sa zone géographique (tracts, documents, livres, statistiques, adresses ...). Bien qu'il n'ait pas de rôle représentatif, il peut se voir confier des missions ponctuelles avec un objectif précis, par exemple, rencontrer une famille concernée ou une personne victime d'une dérive sectaire près de chez lui, recueillir son témoignage, assister à la manifestation ou à la conférence d'un gourou ou à celles de thérapeutes sectaires, rendre témoignage de ce qu'il a vu et entendu, récupérer la documentation mise à disposition, parler avec les adeptes, etc.

4) Quelques faits et actions ponctuelles menés par le GEMPPI en 2019, illustrant son action. (Hors assemblée générale et réunions de CA et de bureau)

-8 janvier– 1 Séance de d'initiation aux risques sectaires et aux radicalismes religieux, classe préparatoire sanitaire et social. Lycée Pastré-Grande Bastide 20 Av. Grande Bastide 13009 Marseille. 30 élèves

-30 janvier– 1 Séance de d'initiation aux risques sectaires et aux radicalismes religieux, classes de seconde. Lycée Pastré-Grande Bastide 20 Av. Grande Bastide 13009 Marseille. 70 élèves

16 février, réunion de formation du GEMPPI de 17h à 19h30 au local 26A rue Espérandieu 13001 Marseille . Un certain nombre de cas et de situations d'emprise sectaire (anonymisés) traités par le GEMPPI ont été soumis à l'analyse de Michel Mialon psychologue clinicien et ont fait l'objet de débat avec les participants. Ce derniers ont aussi proposé des cas auquels ils ont été confrontés dans leur entourage. 12 participants

-4 mars. Avignon, participation à la cellule de prévention préfectorale du Vaucluse des délinquances et des dérives sectaires. Avec notre correspondant du Vaucluse. 40 participants.

-14 mars. Séance d'information et débat sur les nouvelles sectes pour l'association Loisirs et Solidarité des Retraité Marseille, de 14h30 à 17h . Maison du peuple 109 Bd Vauban 13007 Marseille ; 50 participants

-18 et 19 mars. Journées de formation à destination de professionnels de l'éducation et de religieux sur le thème : « CRITÈRES de DISCERNEMENT sur LES NOUVELLES CROYANCES- Expériences de prévention et de déconditionnement » - Maison diocésaine 28 rue de l'Aude 31500 Toulouse – Intervention su Pdt du GEMPPI sur les nouvelles formes de sectarisme. Journée organisée par le Service Pastorale Nouvelles Croyances et Dérives Sectaires du Diocèse de Toulouse : 30 participants.

-6 mars, article sur le Reiki dans la revue VICE (Presse nationale), avec la contribution du GEMPPI
Bienvenu dans la nébuleuse du Reiki, par Constance Vilanova
https://www.vice.com/fr/article/43zb53/bienvenue-dans-la-nebuleuse-reiki

-4 avril, à la une avec un article 2 pages dans La Provence et Corse matin avec la contribution du GEMPPI.
Guérisseurs : des vertus indéniables et de nombreuses dérives - Les thérapies alternatives sont en plein boom. Pour des millions de Français, elles ont des vertus indéniables. Les dérives existent pourtant. Et certaines inquiètent. Par Delphine Tanguy et Sophie Manelli
https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/5442131/le-retour-des-guerisseurs.html
https://www.corsematin.com/article/article/guerisseurs-des-vertus-indeniables-et-de-nombreuses-derives

-25 avril, réunion de formation du GEMPPI de 17h à 19h30 au local 26A rue Espérandieu 13001 Marseille . Un certain nombre de cas et de situations d'emprise sectaire (anonymisés) traités par le GEMPPI ont été soumis à l'analyse de [redacted] psychologue clinicien et avec le concours du Dr [redacted] de l'ordre des médecins du 05 et représentant de l'ADFI Gap et ont fait l'objet de débat avec les participants. Ces derniers ont aussi proposé des cas auxquels ils ont été confrontés dans leur entourage. 15 participants

-2 mai, le président GEMPPI interviewé dans l'article du journal Le Point n°2435 « Islamistes, identitaires, indigénistes, néo-évangéliques, gilets jaunes, …La poudrière, trois mois dans cette France au bord de la sécession ».

-4 mai, participation et élaboration de projets communs du GEMPPI et de l'AFIS13- Association Française pour l'Information Scientifique lors de l'assemblée générale de cette association dans les locaux du GEMPPI à Marseille. 15 participants

-12 mai. Sud Radio – Le président du GEMPPI et administrateur à la FECRIS est intervenu à 8h30 sur Sud Radio (5 mn) pour alerter nos concitoyens sur les risques sectaires via internet et a invité les auditeurs à contacter l'une des associations membres de la FECRIS au moindre doute (site : www.fecris.org)

-12 mai au journal national de 20h sur TF1 le président du GEMPPI a été interviewé au sujet des charlatans et autres gourous sectaires profitant des difficultés des gens, tels que les marabouts, les chamanes et en particulier [redacted], mouvement présent dans le département des Bouches-du-Rhône.

-21 mai, interview du président du GEMPPI dans le journal La Croix.
Emprise sectaire et réseaux sociaux, les nouveaux dangers, par [redacted],
Le congrès annuel de la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (Fecris) s'est tenu à Paris le vendredi 17 mai sur le thème « Combattre l'emprise sectaire sur les réseaux sociaux » (Extraits)
À l'occasion de son congrès annuel qui s'est tenu à Paris le vendredi 17 mai, la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (Fecris) a évoqué les nouveaux dangers liés au développement des réseaux sociaux…
Le Web contaminé par le conspirationnisme
…De son côté, [redacted], qui enseigne les cultures et les usages numériques à l'Université Paris-Diderot… le problème de cette sélection de l'information qu'opèrent les algorithmes est qu'elle enferme l'utilisateur dans une « *chambre d'écho où son opinion est renvoyée tout le temps* », contribuant à faire de ces réseaux de véritables « *incubateurs de la radicalisation* », des lieux où « *se polarisent les groupes idéologiques* » et où ainsi « *se concentre et se propage la haine* ».
Sensibiliser les gouvernements européens à la question des dérives sectaires
…[redacted] trésorier de la Fecris et président et fondateur du Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu (Gemppi), se félicite que la France soit motrice dans le domaine de la lutte contre les dérives sectaires. « *Cela tient à notre culture de la laïcité, qui est une exception mondiale. Ici, la matière religieuse n'est pas sacralisée comme elle peut l'être ailleurs et de manière fondamentale la protection de l'intégrité des personnes prévaut en justice sur les prétextes religieux* ».
https://www.la-croix.com/Religion/Emprise-sectaire-reseaux-sociaux-nouveaux-dangers-2019-05-21-1201023375?from_univers=lacroix

-Mardi 4 juin. Réunion d'information Emprise sectaire et réseaux sociaux suite au symposium international de la FECRIS à Paris le 17 mai et auquel plusieurs membres du GEMPPI ont participé (mention dans la presse nationale,

voir: https://www.la-croix.com/Religion/Emprise-sectaire-reseaux-sociaux-nouveaux-dangers-2019-05-21-1201023375?from_univers=lacroix_-). Local du GEMPPI à Marseille. 15 participants

-22 juillet. Le GEMPPI est mentionné et son président interviewé dans le Hors-série été 2019 de Causette au sujet de la kinésiologie et des dérives sectaires qui peuvent être induites par cette pratique.

-7 août, publication dans l' « European Scientist » d'un l'article signé par le président du GEMPPI :
De l'ultra modernisme au post modernisme : l'empire de la subjectivité et des pseudo-sciences
https://www.europeanscientist.com/fr/opinion/de-lultra-modernisme-au-post-modernisme-lempire-de-la-subjectivite-et-des-pseudo-sciences/

-28 août. Allocution du Pdt du GEMPPI lors de la conférence de presse organisée par la ville de Marseille à l'Hôtel de Ville, Espace Bargemon à l'occasion du salon des association Vivacité au parc Borely. Le pdt du GEMPPI a pu présenter les activités de l'association à un large publique

-7 septembre, réunion de rentrée du GEMPPI ouverte à des personnes non membres. Local du GEMPPI – 20 participants

-12 septembre, intervention du pdt du GEMPPI à Embrun à l'invitation de l'ADFI 05, pour une conférence - débat sur le thème « Sectes et santé » : 60 participants

-6 novembre. La Provence, venue de « [redacted] » à Marseille, interview du président du GEMPPI

LE PROGRAMME MARSEILLAIS

Amma sera au palais des Sports les 4, 5 et 6 novembre.
● Premier jour : ouverture des portes et du snack à 8 h ; arrivée d'Amma suivie du darshan sans interruption jusqu'au soir.
● Deuxième jour : ouverture des portes et du snack à 8 h. 10 h-17 h : arrivée d'Amma, méditation, darshan. 19 h 30-22 h : enseignements, chants, méditation. 22 h : darshan.
● Troisième jour : ouverture des portes et du snack à 8 h. 10 h-16 h : Darshan. 19 h : puja (rituel pour la paix), enseignements, méditation. 20 h 30 : darshan.
▶ Pour accéder au darshan, des tickets numérotés sont distribués sur place, avant chaque programme et par ordre d'arrivée. Chaque personne, y compris bébé, doit être présente pour recevoir son ticket. Il est recommandé d'arriver le plus tôt possible (6 h 45 pour le programme du matin par exemple).
Les personnes en fauteuil roulant, handicapées, sont accueillies dans un espace réservé, leurs déplacements sont facilités, mais il n'y a pas de priorité de passage.
▶ Infos : marseille-info@etw-france.org ou 06 71 39 39 92 ou 06 99 41 59 60.

Une armée de bénévoles

Le "darshan" que dispense Amma, c'est "une graine d'amour plantée dans nos cœurs", assurent ses adeptes. /PHOTO DR

L'amour, dit-on, peut-il soulever des montagnes. En tout cas, les 4, 5 et 6 novembre, il va remplir le Palais des sports. Accueillir des milliers de personnes (sans savoir à l'avance combien), préparer et servir leurs repas, distribuer les tickets, organiser les flux, la logistique, la sécurité, tenir les comptes : c'est le travail incroyable que des bénévoles vont accomplir pour la venue d'Amma. Une mission impossible… s'ils n'étaient pas plus de 800 à s'activer depuis près d'un an autour de cet événement !

"*Nous sommes 800 bénévoles venus de toute la France et d'Europe, auxquels s'agrègent toujours des personnes qui viennent nous donner un coup de main*", sourit Arpana, coordinatrice générale de cette armée de petites mains, elle-même épaulée par 187 coordinateurs de postes.

"*Quand on rencontre Amma, on vient d'abord pour soi-même. Et puis elle vous donne l'envie de donner à votre tour. On est téléportés par son exemple. Et chacun trouve sa place*", assure cette ancienne assistante sociale, qui dirige aujourd'hui Lou Paradou, l'un des deux ashrams d'Amma en France, créé en 2012 dans le Var. Un lieu "*Nous accueillons une cinquantaine de personnes chaque week-end ; et tout le monde met la main à la pâte pour faire fonctionner le centre*", poursuit Arpana, l'une des très rares salariés d'ETW - "*rémunérée les 3/4 d'un Smic*", précise-t-elle.

L'enseignement dispensé par Amma, issu de l'hindouisme, "*est plus une philosophie qu'une religion. Un outil spirituel qui s'adresse à toutes les cultures à toutes les croyances*". Amma dit : "*Pratiquez là où vous êtes*", et l'on compte des fidèles de toutes les religions (et même des athées) parmi ses adeptes.

Bénévoles pour le Palais des sports, Lydie, chargée de projet environnement, Modita, comptable, et Monique, sa mère, ont toutes trois reçu le *darshan*. Un moment "*magique*", "*hors du temps*" qu'elles décrivent avec émotion : "*une porte ouverte vers la bienveillance*", "*une graine d'amour plantée en moi*", "*une étreinte qui m'a montré le chemin*".

On ne se dispute donc jamais dans l'univers d'Amma ? "*Bien sûr que des conflits surgissent chez nous aussi!*, sourit Arpana, *mais Amma nous apprend à ne pas cristalliser les rancœurs. A la*

Mata Amritanandamayi dite Amma

Mata Amritanandamayi, dite Amma est née en 1953, à Parayakadavou, un petit village de la côte du Kérala, au Sud de l'Inde, au sein d'une famille de modestes pêcheurs de treize enfants.

Parmi les "prodiges" mentionnés par son hagiographie, sa couleur bleue à la naissance, comme le dieu Krishna (ou par manque d'oxygène ?). Dès 5 ans, elle aurait montré des tendances mystiques et dévotionnelles, volant du beurre et du lait pour le distribuer aux pauvres, comme le fait Krishna dans la mythologie hindoue.

Battue par ses parents, elle interrompt l'école à 10 ans et devient servante chez des voisins, puis se trouve à la rue à 10 ans.

À 25 ans, elle commence à guider ses premiers disciples. Puis fonde ses premières oeuvres de charité.

En 1987, à 34 ans, Amma fait son premier tour du monde. Elle devient alors connue internationalement en tant que gourou et pour son engagement humanitaire.

Aujourd'hui, son temps est partagé entre son ashram principal en Inde et les tournées qu'elle fait chaque année aux États-Unis, en Europe Japon, en Inde.

Des critiques, bien existent. En 2016, *Le Monde diplomatique* a publié un ar en partie repris par le site l'Union nationale des asso tions de défense des famille de l'individu (Unadfi) sur l nancement de EWT. On y firme que l'organisation ne blie jamais de budget global taillant ses recettes, ses penses ou ses frais de fonct nement et que l'opacité rè sur la destination des fonds cueillis lors des tournées gourou.

"*Il n'existe pas d'éléments s sant pour parler de secte ; le cours est gentillet, très bas Mais le culte de la personn pratiqué autour d'Amma, le ractère opaque des financ ce mouvement, l'utilisation travail des bénévoles n amènent à rester vigilants*", dique Didier Pachoud Dé Pachoud, président Gro d'étude des mouvements pensée en vue de la prév tion des Indivi (GEMPII) qui lt contre les viances sectai

-2 octobre, article dans La Provence, avec une interview du président du GEMPPI

P.IV

La lutte contre les sectes a-t-elle du plomb dans l'aile ?

Les associations s'inquiètent de la dissolution, confirmée hier, de la Miviludes

C'est un service unique au monde qui ferme ses portes. Hier, France Inter a révélé ce que les associations pressentaient avec inquiétude depuis des mois : au 1er janvier 2020, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contres les dérives sectaires (Miviludes), qui n'avait déjà plus de président depuis le départ en retraite de Serge Blisko, voici un an, ne sera plus rattachée au Premier ministre. Seuls 3 ou 4 de ses fonctionnaires seront "absorbés" au sein du ministère de l'Intérieur et fusionnés avec le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR). *"C'est signer la mort de la Miviludes"*, a déclaré, consterné, l'ancien député LR Georges Fenech, qui en fut le président, arguant que ses missions *"couvrent plusieurs domaines"*, et non le seul champ de la radicalisation.

> **"Les sectes sont en train de remporter une bataille décisive."** JB MALET

Créée en 2002, la Miviludes n'avait pas de pouvoir de police, mais un devoir de surveillance et d'alerte : elle a ainsi documenté l'emprise des phénomènes sectaires (dont la scientologie) sur le territoire français et permis de diffuser des messages de prévention en direction du grand public. Avant même l'Agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM), c'est ainsi elle qui, en 2018, donnait l'alerte sur l'essai clinique sauvage mené par les professeurs Joyeux et Fourtillan…

Une sentinelle précieuse, donc, dont l'activité s'était ralentie - elle restait cependant saisie de 2000 requêtes par an - tandis que son budget maigrissait au fil des ans : en 2017, la Cour des comptes pointait une *"confusion"* de ses missions et l'absence de programmes stratégiques. Un flou encore *"accru"* depuis que la mission s'était retrouvée, après les attentats de 2015, mobilisée auprès d'autres intervenants dans la lutte contre la radicalisation religieuse. *"À partir de ce moment-là, on a compris que le combat contre les sectes allait passer au second plan. Ce qui se passe aujourd'hui le confirme"*, soupirait hier à Marseille Didier Pachoud, à la tête du Gemppi, une association dont la Miviludes était en quelque sorte *"la caution"* étatique.

Saisi de 873 demandes d'assistance depuis janvier, le Gemppi ne voit pas de raison de relâcher la pression sur les gourous. *"Il y a une mutation des mouvements, une effervescence, même s'ils se désincarnent"*, observe Didier Pachoud. Le recrutement des nouveaux fidèles ne se fait ainsi plus *"au coin de la rue"*, mais par Internet. À Marseille, la Miviludes avait aussi mis son nez dans le dossier *"hors normes"* des Travailleuses missionnaires (révélé par *La Provence* en 2014) employées à L'Eau vive, le restaurant de Notre-Dame de la Garde. Plusieurs plaintes pour *"traite d'êtres humains aux fins de travail forcé"* sont toujours instruites au parquet d'Épinal.

Pour Matignon, néanmoins, la dissolution de la Miviludes *"ne compromet pas la bonne prise en compte de la variété des problématiques liées aux dérives sectaires"*, selon les propos recueillis par nos confrères de *Libération*. Voilà qui ne convainc guère le journaliste Jean-Baptiste Malet, Prix Albert-Londres en 2018, qui a longuement enquêté sur les dérives de l'anthroposophie (*lire ci-dessous*) : *"Les sectes et les charlatans thérapeutiques sont en train de remporter une bataille décisive en France"*, notait-il avec amertume. *"Cela signe le renoncement de l'État dans le combat contre les dérives sectaires, au grand détriment des populations les plus vulnérables"*, tweetait aussi Georges Fenech.

Delphine TANGUY
dtanguy@laprovence.com

Le Gemppi organise un colloque samedi de 9 à 17h à l'Espace éthique méditerranéen, Hôpital de La Timone, 264, rue Saint-Pierre, Marseille 5e. Inscription obligatoire gemppi@wanadoo.fr

Didier Pachoud anime le Gemppi, une association de lutte contre les sectes soutenue par la Miviludes. Elle a conçu une formation qui fera bientôt l'objet d'un partenariat avec Aix-Marseille université. /PH.TG

GRÉGOIRE PERRA AVAIT ÉTÉ ATTAQUÉ EN DIFFAMATION

Le droit de parler des dérives d'une doctrine

Ancien élève des écoles Steiner-Waldorf, Grégoire Perra a passé 30 ans dans le milieu anthroposophe. Depuis 2011, c'est pour en révéler les dérives *"d'endoctrinement"* et les *"fondements pseudo-scientifiques"* qu'il témoigne sur un blog où il se vit comme un *"lanceur d'alerte"*.

Le 6 octobre 2016, il donnait à Marseille, à l'invitation du Gemppi, une conférence sur son expérience. Ce qui lui avait valu une plainte en *"diffamation"* de la part de la Fédération des écoles Steiner-Waldorf. Hier, celle-ci a été déboutée par le tribunal de grande instance de Strasbourg, comme elle l'avait déjà été en 2013 par le tribunal correctionnel de Paris. *"Cette deuxième victoire n'est pas une victoire personnelle, mais celle de toutes celles et ceux qui sont victimes des dérives sectaires de l'anthroposophie, en particulier les anciens élèves et parents des écoles Steiner-Waldorf, qui doivent avoir le droit de s'exprimer publiquement sur ce qu'ils ont vécu"*, a commenté hier Grégoire Perra.

L'anthroposophie était aussi au cœur du projet initial de l'école du Domaine des possibles, à Arles. Un établissement dirigé par l'ancienne ministre de la Culture Françoise Nyssen, auquel *La Provence* avait consacré, en septembre 2018, une enquête fouillée. **D.Ta.**

-5 octobre, colloque national du GEMPPI à l'Espace Ethique Méditerranéen, intégré à la fête de la science

https://www.echosciences-paca.fr/communautes/fete-de-la-science-en-paca-fdspaca/evenements/les-esoterismes-pseudo-scientifiques-dans-le-domaine-de-la-sante-enjeux-et-risques-sectaires

140 participants – Programme réalisé :

Colloque national

Les ésotérismes pseudo-scientifiques dans le domaine de la santé

Enjeux et risques sectaires

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 de 9h00 à 17h00

A l'Espace Ethique Méditerranéen
Hôpital adultes de La Timone - 264, rue St Pierre 13005 Marseille

9h00-9h15. Présentation de la journée. [redacted], président du GEMPPI.

9h15-10h15. Les principes de résistance au changement chez le récepteur (adepte ou autre). [redacted] professeur – Psychologie sociale de la communication. Laboratoire de Psychologie sociale. Université d'Aix-Marseille (EA 849).

10h15-11h15. Introduction sur les conséquences des refus de vaccinations. [redacted]- Dr en pharmacie.

11h15 – 12h15 - Les dérives thérapeutiques révélées de l'intérieur : le point de vue d'un détective privé infiltré. [redacted], détective privé spécialisé, juriste, directeur d'enquêtes de l'Agence J & D (Angoulême), www.agencejd.fr

Coupure

14h00-15h00. M. le Cdt [redacted]**, Officier de Liaison Gendarmerie & Conseiller Pôle Sécurité à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires – Miviludes (Services du Premier Ministre).** http://www.derives-sectes.gouv.fr/

15h00- 16h00. Mécanismes et impact des médecines ésotériques dans le domaine de la santé. [redacted] (Médecine nucléaire Grenoble).

16h00-17h00. Peut-on émotionnellement s'affranchir des croyances ? [redacted] Professeur des Université en philosophie, Directeur du département des sciences humaines de la Faculté de médecine de Marseille, EEM et UMR 7268 ADES/CNRS/EFS, **Auteur de *« Le gouvernement des émotions. Et l'art de déjouer les manipulations »*** Albin Michel. 2014.

Les conférences-débats ont été filmés pour diffusion ultérieure – Avec le soutien de la Ville de Marseille, du CD13, de l'Espace Ethique Méditerranéen et du CEREM.

Délivrance de certificats de formation

-7 octobre article sur les sectes dans le magazine Maxi, de [redacted], avec un entretien avec le président du GEMPPI

Elles prennent aujourd'hui un nouveau visage

Démasquer les sectes pour mieux s'en protéger

Grâce à Internet, les sectes peuvent recruter rapidement et de manière masquée un public beaucoup plus important. Pour éviter de tomber dans leur piège, restons vigilants !

Sur Internet, **derrière certains sites anodins, se cachent parfois des sectes.**

Moon, Hare Krishna, Raël… Ces sectes bien connues ont beaucoup fait parler d'elles dans les années 1980 et 1990. Décriées, parfois condamnées, elles ont aujourd'hui été remplacées par d'autres, qui agissent plus discrètement, mais dont l'objectif reste le même : mettre un individu sous emprise pour lui faire faire ce que l'on veut, notamment lui soutirer de l'argent. Si l'on parle désormais davantage de dérives sectaires pour désigner la mise sous emprise d'une personne, c'est aujourd'hui sur les réseaux sociaux et sur Internet que ces gourous et leurs adeptes agissent.

Très actives sur Internet et les réseaux sociaux

Comment manger plus sain ? Où trouver un stage de développement personnel ? Avez-vous déjà eu des maux de ventre que rien ne faisait passer ? Laquelle d'entre nous n'a jamais tapé ce genre de questions sur son ordinateur cherchant des réponses à ses inquiétudes ou ses interrogations. Mais en surfant sur la Toile, nous laissons des traces, appelées « cookies », qui permettent à des sociétés de connaître nos centres d'intérêt ou nos préoccupations, afin de nous proposer des produits adaptés : après une recherche sur un cours de yoga, vous avez probablement vu apparaître, sur votre page d'accueil Internet, des propositions pour des stages. La plupart du temps, ces « cookies » émanent de simples sociétés commerciales, mais parfois, ce sont des sectes. Ainsi, de nos jours, plus besoin de venir à la rencontre des gens, dans la rue ou en faisant du porte à porte : les sectes se cachent facilement derrière des sites, des blogs, des vidéos, des forums et autres groupes Facebook en apparence anodins. Tranquillement installés derrière leur écran, gourous ou leaders peuvent créer leur communauté et diffuser leurs principes sans que l'on sache qui ils sont ni où ils se trouvent.

« Il y a 30 ans, notre association, qui a pour but d'identifier les mouvements sectaires et d'aider les victimes, traitait deux cents dossiers de signalement par an provenant de sectes clairement identifiables, indique Didier Pachoud, président de l'association Gemppi (*voir encadré*). Aujourd'hui, nous en traitons au moins mille deux cents par an, qui concernent une multitude de mouvements. Nous devons en permanence nous mettre à jour et traquer les sites qui ferment sous un nom, mais qui ouvrent sous un autre. »

Leurs domaines de prédilection

Santé, bien-être, développement personnel sont devenus des secteurs d'approche. « Pendant longtemps, j'ai souffert de rhumatismes que je cherchais à soulager par tous les moyens, raconte Martine. En faisant des recherches sur Internet, j'ai fini par trouver un thérapeute qui m'a proposé de "mieux faire circuler mes énergies". Je l'ai vu lors de plusieurs consultations à 150 euros, qui ne m'ont pas vraiment soignée, mais sa façon de m'écouter, de prendre mes douleurs au sérieux et de s'adresser à moi avec empathie m'a redonné du courage et de l'espoir. Lorsqu'il m'a proposé de suivre une formation pour apprendre moi-même à soulager mes douleurs, j'ai accepté : j'ai dépensé 12 000 euros en deux ans. Jusqu'à ce qu'une de mes amies m'ouvre les yeux… » Si tous les thérapeutes et « coachs » de vie ne sont pas des gourous, la « mode » du développement personnel, du bien-être, ainsi que notre préoccupation légitime à être en bonne santé permettent aux sectes de trouver facilement des proies : repérant leurs victimes sur les forums quand ces dernières évoquent leurs difficultés, les gourous et adeptes savent trouver les mots qui rassurent et qui mettent en confiance. Peu à peu, ils incitent la victime à acheter un livre ou un DVD, à participer à une conférence, à venir en consultation, à suivre un stage et encore un autre. La victime rencontre de nouveaux amis qui partagent ses préoccupations et la comprennent mieux que son entourage habituel…

« Ces prédateurs utilisent des techniques de manipulation qui leur permettent de prendre progressivement le contrôle sur un individu, affirme Anne Josso, secrétaire générale de la Miviludes (*voir encadré*). Ils isolent peu à peu leur proie et la coupe de ses proches en lui expliquant que tout ce qui est extérieur au groupe est toxique. » Ainsi, si le mouvement sectaire estime, par exemple, que seuls le citron et la méditation permettent de guérir et d'atteindre la sérénité, ses adeptes expliqueront aux nouveaux membres que pour ses tours habituels, changement radical de groupe d'amis…), tout est de ne pas laisser le mouvement sectaire l'isoler.

Où trouver de l'aide ?

✔ **Le site de la Miviludes** (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) : *derives-sectes.gouv.fr.*

✔ **Des associations de victimes :**

L'**Unadfi** (Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes) dispose de 29 antennes locales (ADFI), *tél. 01 34 00 14 58, unadfi.org.*

Le **CCMM** (Centre contre les manipulations mentales), *tél. 01 43 71 12 31, ccmm.asso.fr.*

Le **Caffes** (Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire), *tél. 03 20 57 26 77, caffes.fr.*

Le **Gemppi** (Groupe d'étude des mouvements de la pensée en vue de la protection de l'individu), *tél. 06 98 02 57 03 ou 04 91 08 72 22, gemppi.org.*

-10 octobre 2019, Article dans le groupe presse de l'Est de la France (1,2 millions de lecteurs) de [redacted]
[redacted] Interview du président du GEMPPI – Ici l'Est Républicain du 10/10/2019

Un coup grave porté a

L'organisme intergouvernemental de lutte contre les sectes, la Miviludes, est en passe d'être amputé d'une partie de ses effectifs et intégré au ministère de l'Intérieur. Les associations sont vent debout contre cette décision.

L'annonce est tombée en début de semaine dernière : en 2020, la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) ne sera plus. L'organisme, aujourd'hui placé sous l'autorité du Premier ministre, va être rattaché au ministère de l'Intérieur tout en perdant une partie de ses 13 fonctionnaires.

Un choc pour les associations, selon qui cette décision signe l'arrêt de mort de la mission. Elles se réunissent ce jeudi à l'Assemblée nationale aux côtés de soutiens politiques pour tenter de convaincre le gouvernement de faire marche arrière. Une pétition a aussi été lancée en ligne.

« On abandonne un fleuron français »

La Miviludes partage, depuis 2002, son activité entre le traitement des signalements qui lui sont transmis (environ 2 500 par an) et la formation des agents publics aux risques sectaires. Le bilan de la structure, pionnière et presque unique au monde, est unanimement salué. « On abandonne un fleuron français. Ses fonctionnaires sont des spécialistes dans leur domaine – droit, santé, éducation, travail… Ça n'est pas rien pour nous, associations, d'avoir un éclairage si rigoureux sur ces sujets-là… », se désole Didier Pachoud, président de l'association de défense GEMPPI (groupe d'étude des mouvements de pensées en vue de la protection de l'individu. Outre son démantèlement partiel, les associations redoutent le rattachement de la structure à la place Beauvau, brisant son côté interministériel et donc sa capacité à saisir n'importe quelle institution lorsque les associations l'alertent. Sur ce point, Matignon s'est voulu rassurant, affirmant que l'interministérialité serait maintenue, et que cette nouvelle organisation « ne compromet pas, au contraire, la bonne prise en compte de la variété des problématiques liées aux dérives sectaires. »

Ce qui restera de la Miviludes devrait être fusionné avec le CIPDR, un organisme de prévention de la délinquance et de la radicalisation (*lire ci-dessous*), qui semble davantage préoccuper les autorités que les dérives sectaires plus « classiques ». « Les mécanismes entre les sectes et la radicalisation islamique sont communs. Mais ce rapprochement va faire perdre sa visibilité à la Miviludes », analyse Jean-Pierre Jougla, de la Fecris, une fédération internationale d'associations anti-sectes. « On la spécialise et le reste passe à la trappe », s'agace Didier Pachoud. Pourtant, la menace sectaire est loin d'être éteinte : « La Miviludes est de plus en plus sollicitée ces derniers mois, avec une augmentation des cas lourds à traiter », assure un partenaire de la mission.

« On devrait faire l'inverse, plaide Charline Delporte, présidente de la Caffes : la radicalisation devrait être mise sous la houlette de la Miviludes, à Matignon. Elle est plus ancienne, elle a plus d'expérience. Et puis, l'Intérieur, c'est de la répression. Nous, on fait de la prévention et de la vigilance ! », s'emporte-t-elle.

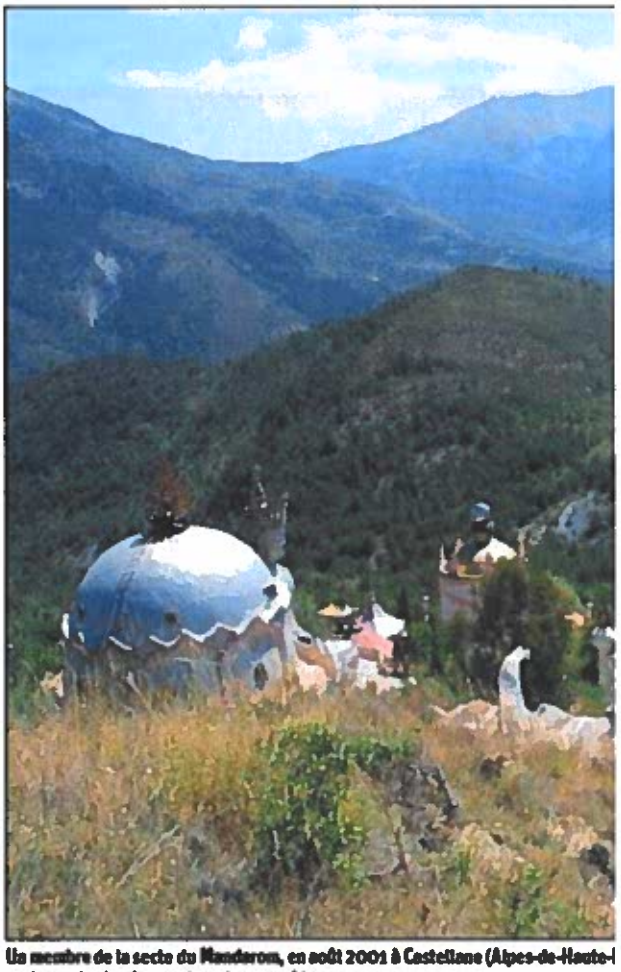

Un membre de la secte du Mandarom, en août 2001 à Castellane (Alpes-de-Haute-P[illegible]) en état et à détruire son temple-pyramide. Photo Boris HORVAT/AFP

On peut se demander pourquoi l'État veut se désengager d'une mission qui coûte relativement peu (moins de 500 000 euros en 2016) tout en « roulant bien », selon les associations. Des acteurs de terrain évoquent un possible lobbying de certaines sectes auprès des plus hautes sphères du pouvoir. Mais c'est peut-être, tout simplement, l'influence… de la Cour des comptes qui a décidé le gouvernement. En 2017, elle avait recommandé ce rapprochement avec le CIPDR, appelant néanmoins à « conforter » la mission.

Florence TRICOIRE

La santé, cible privilégiée des sectes

Environ 40 % des signalements transmis à la Miviludes concernent la santé. En cause notamment, un nombre important, dans la population, de personnes âgées, ayant un certain niveau culturel et un peu d'argent : « Elles réunissent tous les éléments pour être séduites par des soins alternatifs », commente Didier Pachoud, président du GEMPPI.

Ces pratiques thérapeutiques à dérives sectaires « pullulent », selon Didier Pachoud. Il est même maintenant impossible de les dénombrer. Selon le responsable associatif, elles résultent d'un cycle : « Je consulte quelqu'un pour un problème de santé et cette personne, à la recherche d'argent ou simplement de pouvoir va prendre ma vie en main, me dire que j'ai vraiment des dons qu'il faudrait exploiter et qu'après tout, je m'ennuie dans mon boulot. Elle va me suggérer de devenir thérapeute moi-même. Alors je vais rentrer en formation pour plusieurs années. Je vais y mettre des milliers d'euros, pour apprendre du vent, présenté comme des techniques s'appuyant sur les textes ésotériques de la médecine chinoise ancienne, de l'ayurvéda, ou autre. » À la fin de la formation, la personne va, elle-même, pouvoir proposer des thérapies et des formations. Et le cycle recommence. « C'est une chaîne lucrative qui fait de nombreuses victimes collatérales, des familles qui pâtissent de ces engagements », commente Didier Pachoud.

Néanmoins, il ne s'agit pas de mettre tout le monde dans le même sac : « Les soins non allopathiques ne sont pas forcément dangereux, ils peuvent être ponctuels, permettent d'éviter certaines prises de médicaments… Mais c'est très souvent une porte d'entrée vers la manipulation ».

Pour s'en prémunir, le GEMPPI a lancé une charte pour éviter de confondre les praticiens aux comportements éthiques et raisonnables et ceux ayant des pratiques sectaires ou à risque.

-18 octobre, le président du GEMPPI a participé à la réunion du groupe de travail sur les dérives sectaires organisée par le préfet de police des Bouches-du-Rhône (Directives du Ministère de l'Intérieur du 6 septembre 2018 relatives aux orientations du ministre de l'intérieur en matière de lutte contre les dérives sectaires)

-12 novembre. Conférence débat "Médecine douce et gourous", pour les membres de « Marseille autrement » dans les locaux du GEMPPI et animée par son président. 35 participants
https://www.marseille-autrement.fr/sorties/10347-information-debat-medecine-douce-et-gourous-animee-par-le-president-du-gemppi-specialise-dans-les-derives-avec-collation-apero-prevue

-15 novembre , conférence débat « Les sectes et la santé » à Taulignan (26770) avec le président du GEMPPI, le correspondant GEMPPI-Drôme et Alain Ghiglia, pharmacien., avec la participation du maire de la ville. 40 participants

-18 novembre, publication dans le journal Suisse 24 Heures, d'un article mentionnant les travaux du GEMPPI sur le mouvement « La Nouvelle Acropole ». «La Nuit de la philosophie», un festival qui provoque le malaise
[redacted]

-26 novembre. Séance d'information sur les sectes dans le domaine de la santé à une classe préparatoire au métier d'infirmier. Lycée Grande Bastide -Pastré 13009 Marseille. 40 participants

-25 novembre. Participation à la MATINALE DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE du CD13. Sous la présidence de M. [redacted] Conseiller départemental délégué à la Sécurité-Prévention de la Délinquance et de la radicalisation. Le thème principal : Les violences faites aux femmes et conséquences pour les enfants.
Intervention du président du GEMPPI, inscrite dans le PV.
Réponse de [redacted]: Merci de cette proposition - 200 participants.

-26 novembre. Séance de formation sur les sectes et la santé à une classe prépa infirmier, avec [redacted] et [redacted]. Lycée Grande Bastide Pastré 13009 Marseille. 20 participants

-30 novembre. Le président du GEMPPI a animé la table ronde « Pseudo-sciences et dérives sectaires » dans le cadre du colloque organisé par l'AFIS, Association Française pour l'Information Scientifique à l'occasion de son 51ème anniversaire dans l'hémicycle de l'Hôtel de région place Jules Guesde à Marseille.
Les intervenants invités ont été :
[redacted] : médecin, membre de l'observatoire Zététique, Grenoble
B[redacted] Professeur de psychologie sociale, Grenoble
[redacted]ecrétaire générale de la Miviludes, Mission Interministérielle de vigilance contre les dérives sectaires (Services du Premier ministre). 250 participants.

-11 décembre, intervention auprès des lycéens, classes de terminales, LPP La cabucelle 13015 Marseille). Ateliers sectes et manipulations mentales. 2 séances de 8h à 12h. – 40 participants.

-27 décembre, lancement de la formation en ligne certifiante « MOOC gestion des risques sectaires » à destination des particuliers, professionnels de la santé, de la psychothérapie, du droit et de différents domaines d'expertise.

Statistiques 2019 (Abrégées)

Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Demandes d'aides et d'informations reçues en 2019 au GEMPPI, par téléphone, courrier, email, réseaux sociaux et notre permanence d'accueil. Total : 1113

Soit, environ 3400 actions à destination du public (hors conférences et actions médiatiques).

Dernier comptage annuel de visites des pages de notre site internet 120 000 : www.gemppi.org

Chaque demande différente, détaillée ci-dessous, a nécessité en moyenne 3 interventions ou contacts, par courriels, téléphone, courriers ou entretiens. La plupart de ces demandes ont été accompagnées d'avis et/ou de dossiers d'informations.
Chaque avis ou document que nous procurons aux demandeurs est éprouvée par une étude et une analyse sérieuse car notre responsabilité peut être engagée moralement et juridiquement.
Ceci nécessite de notre part d'avoir une solide documentation et d'effectuer un gros travail d'analyse de documents émanent de groupes à dérives sectaires, de témoignages et parfois de proposer des expertises juridiques ou autres.

Tendances

Nous observons un taux important des demandes d'aide technique, ce qui indique une tendance du public à prévenir les risques sectaires, à s'informer avant.
Nous recevons de plus en plus des signalements pour que nous exercions notre vigilance sur tel ou tel groupe, ce qui permet là encore d'anticiper certains problèmes.
Notons un maintien élevé des demandes concernant les sectes ou praticiens ayant comme produit d'appel les méthodes de soins ou de mieux être non conventionnelles, débouchant fréquemment sur des offres de type spirituel et souvent déviantes. Les demandes liées aux dérives sectaires supposées de groupes religieux se maintiennent, hormis l'islam radical au sujet duquel la demande augmente sensiblement malgré que nous ayons oeuvré à la création d'une association spécialisée dans ce domaine (Turquoise Freedom).
Analyse globale : nos statistiques correspondent certainement à l'état du marché actuel où le spirituel classique s'efface devant les croyances superstitieuses censées répondre aux problèmes immédiats de l'homme moderne occidental (santé, bonheur, réussite et non plus tellement à une aspiration à un au-delà meilleur). Il faut savoir que plus de 50% des Français ont eu recours à des médecines parallèles, un vecteur important de dérives sectaires. Ces chiffres peuvent en partie souligner une forme de spécialisation de notre association que reconnait le public. Effectivement, nous menons à long terme plusieurs actions dans les milieux de la santé, notamment avec notre commission *Santé, Ethique, Idéologie* à l'Espace Ethique Méditerranéen (Hôpital de La Timone – Marseille).

Les thèmes d'inquiétude et les problèmes les plus souvent rencontrés

-Informations sur un groupe ou un « Maître »
-Accompagnement dans le processus juridique pour la garde d'enfants dans le cadre d'un divorce où l'un des parents est engagé dans une dérive sectaire
-Craintes pour l'éducation et l'endoctrinement des enfants
-Destruction de couples ou de cellules familiales
-Craintes pour la santé physique d'un proche
-Manipulation mentale
-Désocialisation d'un proche
-Risques majeurs, voire vitaux pour la santé d'un proche (refus de soins appropriés…)
-Problèmes financiers ou matériels, risques pour le patrimoine
-Craintes pour l'équilibre et la santé psychique d'un proche
-Charlatanisme
-Exercice illégal de la médecine
-Domaine professionnel, travail, offres d'emploi
-Tromperie, dissimulation des vrais buts et de l'identité du groupe
-Infiltration ou influence des milieux décisionnels (politiques, institutions territoriales, Etc.)
-Utilisation de substances hallucinogènes ou interdites

Les demandeurs

-Les particuliers et familles dont un proche s'est engagé dans un mouvement sectaire ou ayant un comportement pouvant le laisser penser,
-Les différents médias, télévisions, radios,
-Les avocats (principalement dans le cadre de garde d'enfants dans les procédures de divorce)

-Certaines institutions publiques, notamment qui ont besoin de filtrer des organismes et intervenants privés avec notre charte ou qui ont besoin de former leur personnel.
-Des services sociaux ou publics
-Des établissements d'enseignement
-Des lycéens, étudiants, chercheurs dans le cadre de leurs études

Il nous est demandé le plus souvent des dossiers, des analyses et des avis sur des documents ou des groupes, Les questions se présentent souvent sous cette forme : est-ce que monsieur... ou est-ce que le thérapeute Untel est dans une secte ? Est-ce une secte ? Y a-t-il un danger pour moi à m'engager dans tel groupe ou formation ?
Les demandeurs sont le plus souvent des proches d'adeptes de sectes ou de pratiques thérapeutiques douteuses. Ils nous questionnent de préférence le plus souvent parce que nous avons comme une sorte de spécialisation en matière de sectes et de santé. Certaines de nos publications dans ce domaine correspondent particulièrement aux besoins provoqués par le marché des sectes actuel.
Nous créons aussi des événements (conférences, colloques nationaux...) pour sensibiliser certains secteurs sociaux (soignants Etc.)

Localisation des demandes

La plupart des demandes proviennent du département des Bouches-du-Rhône (entre 80 et 90%) et ensuite de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais l'impact des médias nationaux (TV, journaux) et d'Internet fait que nous recevons aussi des demandes de toute la France et parfois aussi de plusieurs pays européens en raison de l'investissement du GEMPPI à la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme -FECRIS (www.fecris.org), ONG auprès de Conseil de l'Europe et de l'ONU (ECOSOC). Le siège social de cette association européenne se trouve dans les locaux du centre de documentation du GEMPPI 26A, rue Espérandieu 13001 Marseille. Le président du GEMPPI est aussi administrateur à la FECRIS.

Statistiques : décompte abrégé

1)-Aides techniques demandées au GEMPPI - Total : 318

2)-Type religieux ou pseudo religieux - Total : 257

a) Groupes d'inspiration ou de type catholique ou orthodoxe : (Sous total : 31)
b) Groupes d'inspiration ou de type protestant : (Sous total : 119)
c) Autres groupes d'inspiration ou de type monothéiste : (sous total : 27)
d) Satanisme et dérivés, néo paganisme... : (Sous total : 4)
e) Groupe orientalistes et exotiques : (Sous total : 76)

3)-New age, ésotérisme, occultisme, parapsychologie, santé holistique, médecines parallèles, bien être, développement personnel. Total : 483

a) Occultisme, new age, syncrétisme, gnose, ésotérisme : (Sous total : 250)
b) Groupes ou praticiens dont l'activité principale affichée est la santé, la thérapie holistique, la formation, le mieux être, la psychothérapie, le développement personnel : (Sous total : 233)

4)-Divers - Total : 55

Groupes et thèmes divers par ordre alphabétique

Total général : 1113

Catégories		%
Aide technique	318	29
Type religieux	257	23
New age, occultisme	250	22
Santé, développement personnel	233	21
Divers	55	5
Total	**1113**	**100**

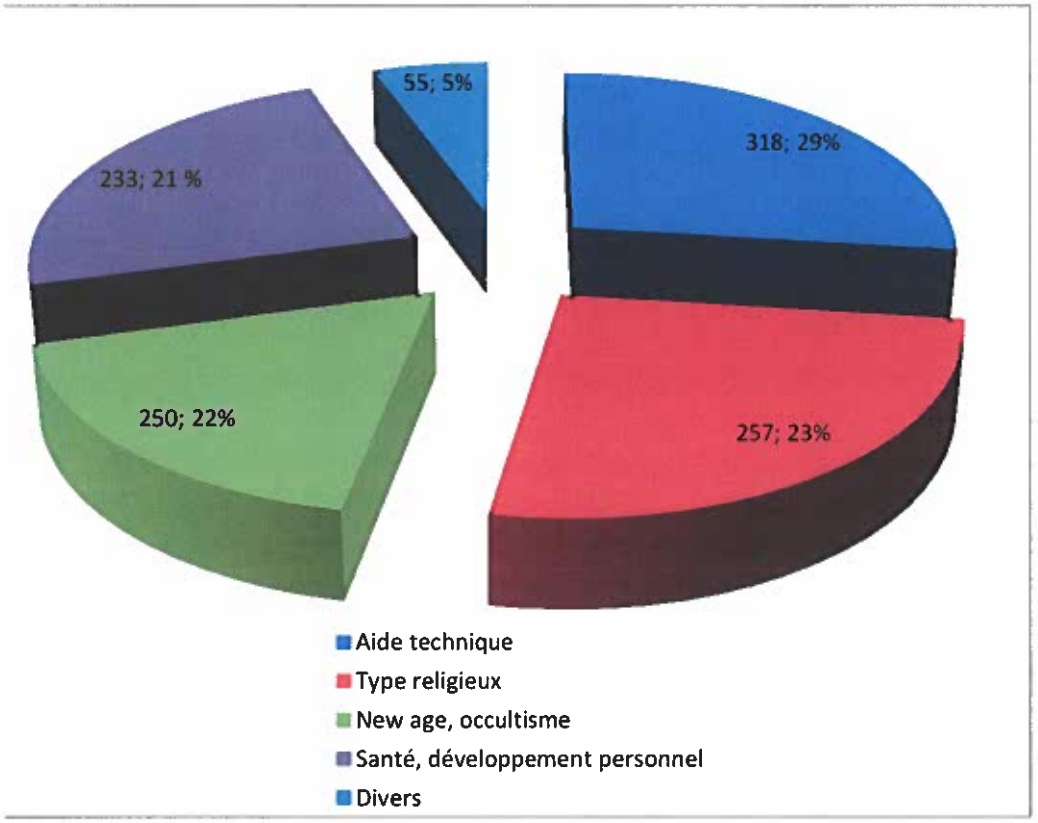

Total général : 1113

Le Président: [redacted]
Le 31.12.2019

La Secrétaire-Trésorière: [redacted]